

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2022

154x22

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE A L' ASSOCIATION SPORTIVE AMICALE BOULISTE LA BOULE PLATE Exercice 2022

Dans le cadre de sa politique sportive et de lien social, la Ville a souhaité apporter son soutien au mouvement sportif contribuant à ce développement.

Vu le projet d'activités présenté par l'Association **Amicale Bouliste la Boule Plate** relatif au dossier de demande de subvention 2022.

Considérant que l'Association **Amicale Bouliste la Boule Plate**, légalement déclarée , exerce une activité d'intérêt général sur la commune par ses actions, il est proposé de lui attribuer une subvention dite de démarrage de 800,00€ au titre de l'année 2022.

Vu l'avis favorable de la commission Animation du territoire en date du 21 juin 2022.

Nom de l'Association : **AMICALE BOULISTE LA BOULE PLATE**

représentée par son président : Monsieur LEONETTI Jean

Objet statutaire : Développer la pratique du sport de pétanque et jeu provençal

Siège : 2856, chemin du Plan des Pennes, 13170 les Pennes Mirabeau

SIRET n° : 893 686 105 00014

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé :

- PRÉCISE que l'Association **Amicale Bouliste la Boule Plate** remplit les conditions légales au titre de la loi 1901,
- DÉCIDE de lui attribuer une subvention de 800,00 € au titre le l'année 2022,
- PRÉCISE que les crédits ont été prévus au Budget,
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 1<sup>er</sup> Juillet 2022  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI